

# Histoire du Gd-Saconnex (Eugène-Louis Dumont)

CV 23400

CV62081

## Propriété Taverney, Lamunière devenue Gardiol

Lorsqu'on vient du Grand-Saconnex, c'est la première campagne à main droite; primitivement elle appartient à Lucrèce, Marguerite et Jeanne Paquet, femmes La Grange, Lugrin et Vuarin, qui la vendent le 17 janvier 1767<sup>1</sup> à Jean-François Thomas, habitant. Sont compris dans la présente vente leurs hutins, pré, jardin, etc., le tout situé au lieu dit: « aux hutins premiers ». Les confins sont entre autres: le chemin tendant du Grand au Petit-Saconnex, du levant (l'actuel chemin du Pommier); les hutins du curé du Grand-Saconnex, du couchant et vent (propriété Gardiol); les hutins de Spectable Sarasin, de bise, etc.

Le nouvel acquéreur fit construire la maison et le 12 mars 1790<sup>2</sup>; il abandonna sa propriété à son fils Jean-Pierre Thomas. Il était alors désireux de « Se retirer en Suisse avec Sa femme pour y finir le reste de leurs Jours ». Sa campagne est dite située « Au premier ». En 1801<sup>3</sup>, le dit Jean-Pierre s'en dessaisit et la vend à Georges-Louis Taverney, cultivateur, demeurant à Genève, natif de Corsier près Vevey (Vaud).

Ce dernier la légua à son fils Jean-François-Louis, 1805-1884, guérisseur qui connut une certaine réputation. Celui-ci traitait avec succès « la tache », soit opacité de la cornée avec une « eau divine » et des incantations. Il était secondé par son épouse dans ses interventions<sup>4</sup>.

Le domaine passa par adjudication le 6 décembre 1884<sup>5</sup> à leur fille Louise-Elisabeth Taverney, 1829-1915, femme de Philippe Lamunière, qui indemnisa sa sœur et son frère. Le D<sup>r</sup> médecin Maurice Lamunière, né en 1877, petit-fils des précédents devait le recueillir dans la succession de son père en 1923 et le vendre en 1938 aux consorts Gardiol, propriétaires de la parcelle voisine.

<sup>1</sup> AEG: Jean-Jacques Choisy, not., vol. 8, p. 16-21.

<sup>2</sup> AEG: Jean-Louis Duby, not., vol. 34, p. 206-213.

<sup>3</sup> AEG: Prevost, not., vol. XIII, n° 572, n° 195.

<sup>4</sup> Communication du D<sup>r</sup> Maurice Lamunière à Edmond Barde, 6 juin 1936.

<sup>5</sup> J.-F.-H. Rivoire, not.

## Propriété Taverney, Lamunière devenue Gardiol

Lorsqu'on vient du Grand-Saconnex, c'est la première campagne à main droite; primitivement elle appartient à Lucrèce, Marguerite et Jeanne Paquet, femmes La Grange, Lugin et Vuarin, qui la vendent le 17 janvier 1767<sup>1</sup> à Jean-François Thomas, habitant. Sont compris dans la présente vente leurs hutins, pré, jardin, etc., le tout situé au lieu dit: « aux hutins premiers ». Les confins sont entre autres: le chemin tendant du Grand au Petit-Saconnex, du levant (l'actuel chemin du Pommier); les hutins du curé du Grand-Saconnex, du couchant et vent (propriété Gardiol); les hutins de Spectable Sarasin, de bise, etc.

Le nouvel acquéreur fit construire la maison et le 12 mars 1790<sup>2</sup>; il abandonna sa propriété à son fils Jean-Pierre Thomas. Il était alors désireux de « Se retirer en Suisse avec Sa femme pour y finir le reste de leurs Jours ». Sa campagne est dite située « Au premier ». En 1801<sup>3</sup>, le dit Jean-Pierre s'en dessaisit et la vend à Georges-Louis Taverney, cultivateur, demeurant à Genève, natif de Corsier près Vevey (Vaud).

Ce dernier la légua à son fils Jean-François-Louis, 1805-1884, guérisseur qui connut une certaine réputation. Celui-ci traitait avec succès « la tache », soit opacité de la cornée avec une « eau divine » et des incantations. Il était secondé par son épouse dans ses interventions<sup>4</sup>.

Le domaine passa par adjudication le 6 décembre 1884<sup>5</sup> à leur fille Louise-Elisabeth Taverney, 1829-1915, femme de Philippe Lamunière, qui indemnisa sa sœur et son frère. Le D<sup>r</sup> médecin Maurice Lamunière, né en 1877, petit-fils des précédents devait le recueillir dans la succession de son père en 1923 et le vendre en 1938 aux consorts Gardiol, propriétaires de la parcelle voisine.

<sup>1</sup> AEG: Jean-Jacques Choisy, not., vol. 8, p. 16-21.

<sup>2</sup> AEG: Jean-Louis Duby, not., vol. 34, p. 206-213.

<sup>3</sup> AEG: Prevost, not., vol. XIII, n° 572, n° 195.

<sup>4</sup> Communication du D<sup>r</sup> Maurice Lamunière à Edmond Barde, 6 juin 1936.

<sup>5</sup> J.-F.-H. Rivoire, not.

# PETIT-SACONNEX et GRAND-SACONNEX

sions féminines et ventes, elle passera à Amcinette de Saix, cousine germaine du dernier évêque de Genève, Pierre de Baurne. Ensuite, par des filiations inconnues, elle viendra à des familles genevoises dont les Savion puis les frères Gédéon et François Des Bergères d'une famille du Berry, bourgeoise de Genève en 1567. La demeure est alors dénommée « une maison soit tour, avec un pigeonier, des mesures et autres bâtiments, le tout clos de murailles, appelée la maison-forte des Dunant ».

Gédéon Girard Des Bergères causa des difficultés à la République de Genève en refusant de payer la dime pour son domaine du Grand-Saconnex, et il fit un procès à la Seigneurie en se pourvoyant au Parlement de Dijon, ce qui entraîna le séquestre des dîmes genevoises au Pays de Gex en 1683, et un gros incident diplomatique avec la France. La veuve de Gédéon vendra ensuite au notaire

genevois Fornet dont l'héritier vendra à son tour à Barthélémy de Pellissart d'une famille du refuge italien, allié des Buralmachini et cousin d'Isaac de Cambiague qui lui laisse une très grosse fortune. Trois générations de Pellissart conserveront le domaine et c'est à eux que l'on

**par Pierre Bertrand**  
historien

doit une construction nouvelle à l'ouest de la maison-forte, construction avec tour à laquelle leur noblesse donnait droit.

Sans descendance, Isaac Barthélémy de Pellissart transmettra le domaine à une nièce Fatio, femme d'André-Jacques Pasteur, directeur des Postes à Genève. La famille Pasteur aura des

relations avec l'Angleterre et plusieurs de ses membres s'établiront à Londres, des négociants, un médecin. En 1862, Marc-François Pasteur, resté à Genève devient propriétaire de la maison du Grand-Saconnex et va la transformer (en gardant une partie des murs), dans un type alors à la mode en Grande-Bretagne, le « style national » lequel s'inspire du gothique perpendiculaire pour avant donner des voûtes aplaties et de larges vitrages. Très simple, ce style se prête à des combinaisons charmantes avec des structures et des décorations de bois qu'accompagnent des stucs.

Cette maison sera acquise en 1912 par Guillaume Pictet futur membre du gouvernement. Ses héritiers vendront le domaine à l'Etat de Genève qui organisait, dans cette région, la future zone internationale; mais la commune du Grand-Saconnex a pu obtenir la maison (les dépendances avaient été vouées à la

Réuni à la République et canton en 1816, la commune du Grand-Saconnex, avec celle de Pregny aussi réunie, et le Petit-Saconnex, ont constitué une verte banlieue de Genève, de part et d'autre de la grande route de Ferney. Verte banlieue, car ces trois villages eussent été appelés hameaux s'ils n'avaient pas changé, mais les trois villages ont changé, mais le Grand-Saconnex reste une commune, tandis que le Petit-Saconnex n'a plus de municipalité en propre, et forme un arrondissement de la Ville de Genève.

Mais ce qui les rend toujours proches est, dans Sacconex, cet écrivain aimé même que les foyers, tréte par l'histoire, même famille noble, les de Sacconex, Anne Savonay ou Sachnay quand ils apparaissent dans les textes au XIV<sup>e</sup> siècle. Nous venons d'évoquer les limites entre le Petit et le Grand-Saconnex. Sur le terrain, les limites communales ne se voient pas, bien qu'aujourd'hui des municipalités fassent placer des armoiries au bord des routes traversant leurs fiefs! Mais une frontière nationale saute aux yeux quand il y a des gabolous! Ce fut ces entre les deux Sacconex, le Petit était genevois et protestant, le Grand fut français dès le début du XVII<sup>e</sup> siècle, et attribué au peu plus tard.

Ancienne campagne Pictet au Grand-Saconnex.

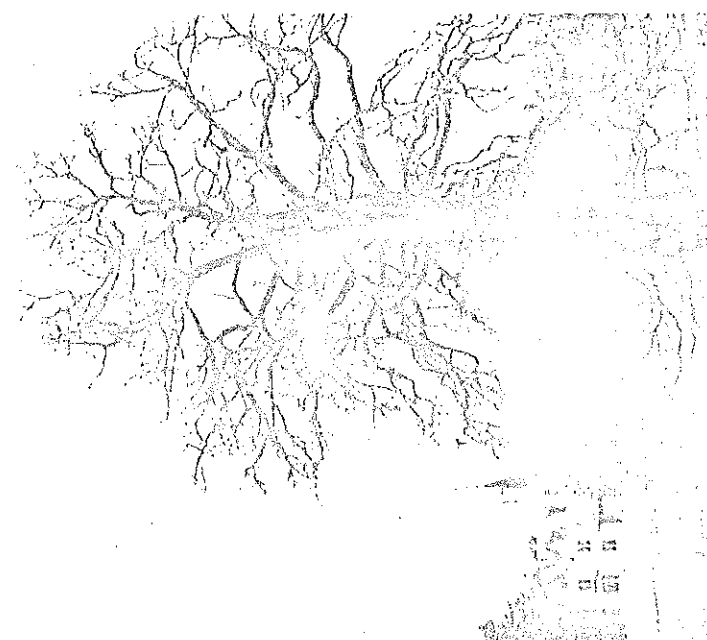
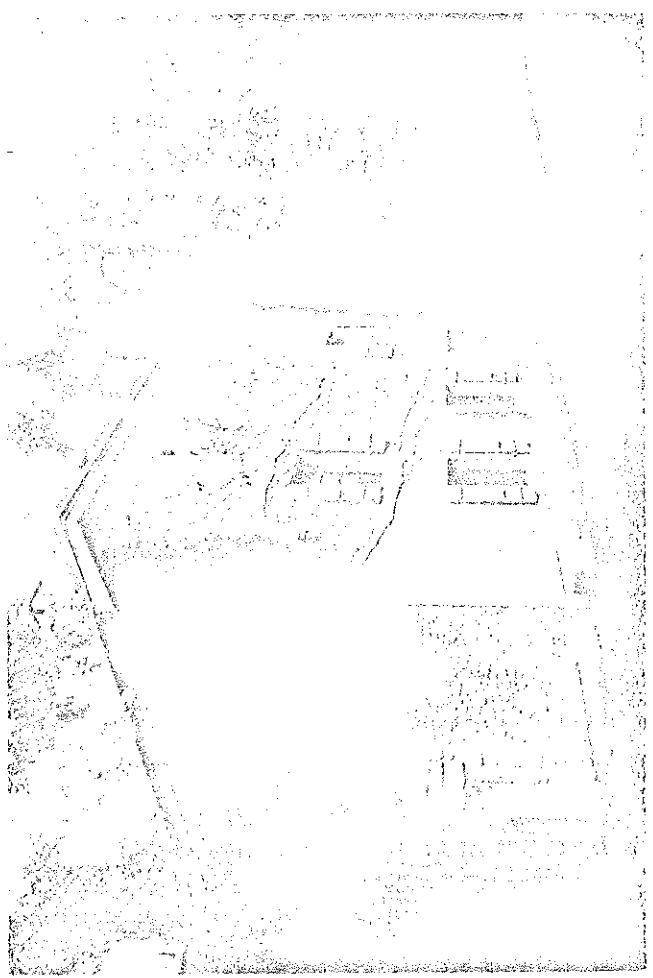
Les Petits-Crêts au Petit-Saconnex.

destruction), l'allée d'arbres et un morceau du parc.

**Les «Petits-Crêts» au Petit-Saconnex**

Par leur position dominante, les Crêts du Petit-Saconnex ont été choisis pour l'établissement de grands domaines entre le Budé et le Bouchet. Mais il y avait aussi quelques modestes maisons en prolongation du village. Une d'entre elles, au lieu-dit «Petits-Crêts», est vendue en 1736 par les frères de Jacques Deville à Jean-Louis Motu de Bourdigny, appartenant aux Paquis. L'acte notarié décrit le fonds «situé au Bouchet, contenant un logement avec cave au bas, et un pressoir, cour, écurie cellier et un puits», plus un jardin en une cour-voûte de vignes.

Les Motu revendront en 1769 à Abraham Vallotton: la maison semble avoir été agrandie car elle comporte deux logements. En 1783, nouvel acquéreur, c'est Jacob Schwyzers qui avait épousé Elisabeth Roget du Petit-Saconnex. Il était originaire du Wurtemberg, était maître-bijoutier. On le verra acquérir aussi 23 toises de terrain all'est des Petits-Crêts.



ch. macien  
recteur de  
bible à la par  
s'associer le  
pour la libr  
aux autres  
pées d'eau  
compensés  
Quelques  
pour une  
Grand-Fieu  
s'éleva à un  
néva. Un  
médecin du  
Moyen Age  
société est d  
dra par l'ar  
marquises.  
Il avait un  
instaurer  
canton bri  
répondre le  
Schwyzers  
Louis Naut  
Cris d'agra  
Le nom Pa  
Nicolaou, le

